



Politique sur les téléphones

Cycle primaire

Il est conseillé aux élèves de ne pas apporter leur téléphone à l'école.

Cependant, s'ils ont besoin d'utiliser leur téléphone portable avant ou après l'école, ils peuvent les emmener à l'école, mais ils doivent rester éteints pendant les heures de classe.

Les élèves ne sont pas autorisés à les utiliser durant la journée scolaire.

Si un enfant est vu en train d'utiliser son téléphone pendant la journée scolaire, il sera confisqué et les parents viendront le chercher à l'administration de l'école.

Cette politique s'applique également aux jeux électroniques, tablettes, lecteurs MP3, etc.